

# La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 27 JUIN 1890

C. A. CHENEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

## FEUILLETON

### LES DEUX SŒURS.

#### TROISIÈME PARTIE

V

(Suite.)

Georgette regarda tristement autour d'elle. Pour la première fois, sa petite chambre, qu'elle avait si bien arrangée, où n'aguère encore elle se plaisait tant, lui parut froide et sombre comme une prison.

Ses yeux se fixèrent sur son métier; mais aussitôt elle secoua la tête. Elle ne se sentait pas le courage de se mettre à l'ouvrage.

—Maurice, cher Maurice, murmura-t-elle, oui, je l'aime. Si je ne suis pas désolée, désespérée, quand tous me repoussent, m'abandonnent, c'est que je suis sûre de trouver en lui un appui, c'est que je peux compter sur son amour et son dévouement. Cher Maurice, continuait-elle avec une sorte d'exaltation, je n'ai plus que toi pour m'aimer; à toi seul, maintenant, appartient le droit de me protéger, de me défendre!

Elle resta silencieuse, absorbée dans une profonde rêverie. Vingt minutes s'écoulèrent. Soudain, elle se leva brusquement.

—Oui, se dit-elle, il faut que je voie Maurice, qu'il sache tout, et puisque je dois quitter cette maison, le plus tôt sera le meilleur.

Elle changea de robe, jeta un petit mantelet de drap sur ses épaules, mit son chapeau, qui n'était plus de saison, et sortit de chez elle.

Elle descendit l'escalier lentement, sans bruit, comme si elle eût craint d'être entendue.

Comme elle tournait l'angle de la rue Durantin, elle s'arrêta brusquement, puis se jeta vivement en arrière.

Elle venait de voir Jacques Sarrue entrant dans la maison où demeurait Maurice.

Il n'y avait pas à en douter, le poète allait chez Maurice.

Elle arrivait à la hauteur du faubourg Saint-Denis, lorsque tout à coup elle s'entendit appeler.

—Mademoiselle Georgette, mademoiselle Georgette! criait une voix derrière elle.

Elle se retourna et vit accourir vers elle une jeune fille de vingt à vingt-deux ans, qu'elle avait vue plusieurs fois chez madame Simon, la passementière, et qui avait cherché à devenir son amie, en paraissant lui témoigner beaucoup d'intérêt.

Cette jeune fille, qui se nommait Albertine, sauta au cou de Georgette et l'embrassa comme si, intimement liées, elles ne s'étaient pas rencontrées depuis plusieurs années.

—Comme je suis heureuse de vous voir! dit Albertine, c'est que je vous aime vraiment beaucoup; vous le croyez, n'est-ce pas? Mais

par quel hasard vous trouvez-vous par ici? Vous ne vous souvenez peut-être pas que je demeure ici tout près de Meaux.

—Vous m'avez dit, en effet, que vous demeuriez rue de Meaux; mais, je l'avoue, j'ignorais que cette rue fût de ce côté.

—Nous en sommes à deux pas; je rentre et j'espère bien que vous ne refuserez pas de me faire aujourd'hui la visite que j'attends depuis longtemps et que vous m'aviez promise.

Georgette voulut s'excuser en cherchant un prétexte.

—Non, non, l'interrompit vivement Albertine, en passant familièrement son bras sous le sien, il faut que vous veniez.

Georgette, ne sachant comment résister, se laissa entraîner.

Au bout d'un instant, Albertine reprit:

—Tout à l'heure, quand je vous ai reconnue et appelée, il m'a semblé que vous regardiez les écriteaux accrochés aux maisons du boulevard et je me suis dit: Mademoiselle a l'air de chercher une chambre à louer. Est-ce vrai?

—Oui.

—Alors, vous ne vous plaisez pas à Montmartre?

Georgette ne répondit pas.

—Je comprends cela, reprit Albertine; pour mon compte je déteste ce quartier-là, il y a trop à monter. Parlez-moi de la Villette, à la bonne heure!

—Donc vous voulez déménager au terme de janvier?

—Dès demain si je peux, répondit Georgette.

—Dès demain! répéta Albertine surprise. C'est bien, continua-t-elle, vous n'avez pas besoin de m'en dire davantage, j'ai compris: il y a dans votre maison quelqu'un qui vous déplaît, qui vous ennuie, et vous voulez vous éloigner de Montmartre; vous faites bien, je vous approuve. Tenez je suis tout à fait contente de cela et la chose se trouve à merveille.

—Que voulez-vous dire?

—Je veux vous dire que dans ma maison il y a justement une chambre à louer, dont les anciens locataires sont partis il y a trois semaines, et que le propriétaire a fraîchement décoré. Cette chambre est à l'étage au-dessous de la mienne, elle est assez grande et sa fenêtre donne sur la rue. Du reste, vous la verrez, et si elle vous convient...

—On veut sans doute la louer cher?

—Pas plus que la vôtre à Montmartre, j'en suis sûre. D'ailleurs, je suis au mieux avec la concierge: si c'est un peu cher, nous obtiendrons une petite diminution.

Elles arrivèrent rue de Meaux. Albertine ouvrit la porte de la loge et dit à la concierge:

—Nous montons chez moi. Mademoiselle, qui est une de mes bonnes amies, cherche une chambre à louer; elle désire voir celle de la maison: votre chambre ferait bien son affaire, parce qu'elle pourrait emménager tout de suite.

—Je monterai dans un un ins-

tant avec la clef, répondit la concierge.

—Vous nous appellerez?

—Oui.

Les jeunes filles grimpèrent 5 étages et Albertine fit entrer Georgette dans sa chambre.

—Vous êtes vraiment bien logée, dit Georgette après avoir jeté un regard rapide autour de la chambre et sur les meubles.

—C'est un peu haut, mais j'ai de bonnes jambes, répliqua Albertine en riant. Et puis j'aime ce quartier de Paris et je me plais beaucoup dans la maison. Mais vous verrez tout à l'heure la chambre du quatrième, elle est encore mieux que la mienne.

Elles s'étaient assises et causaient depuis dix minutes lorsqu'elles entendirent la voix de la concierge. Elles s'empressèrent de descendre à l'étage inférieur et entrèrent dans la chambre à louer, dont la concierge venait d'ouvrir la porte.

—Elle me plaît beaucoup, dit Georgette; mais je crains bien que le prix de la location ne soit trop élevé pour moi.

—Cent cinquante francs, dit la concierge.

—Mais elle n'était louée avant que cent trente! s'écria Albertine.

—C'est vrai, mais elle n'avait pas alors ce joli papier et cette belle glace.

—Soit; mais il faut que le propriétaire consente à la louer à mon amie à l'ancien prix; et elle vous donnera cinq francs de denier à Dieu n'est-ce pas, Georgette?

La jeune fille répondit en inclinant la tête.

Depuis un instant elle éprouvait un malaise étrange; c'était comme une grande faiblesse. Il lui semblait que ses jambes allaient fléchir sous le poids de son corps.

—Je verrai le propriétaire tantôt, dit la concierge et je ferai mon possible.....

—Oh! si vous le voulez bien, il consentira, fit Albertine.

Et, se penchant vers elle, elle prononça quelques mots qu'elle lui dit tout bas à l'oreille:

—Ma chère Georgette, reprit-elle, la chose est entendue; ce soir, vous aurez loué cette chambre, et dès demain, si cela vous convient, vous pourrez en prendre possession.

Elle s'aperçut alors que Georgette était devenue très pâle, qu'elle tremblait.

—Mon Dieu, mademoiselle Georgette, s'écria-t-elle, est-ce que vous souffrez?

—Je ne sais pas ce que j'ai, répondit la jeune fille; mais ne vous effrayez pas, ce ne sera rien.

—Vous tremblez comme si vous aviez la fièvre.

—C'est comme un étourdissement; il me semble à chaque instant que je vais tomber.

—Remontons vite chez moi, dit Albertine, en prenant le bras de Georgette.

Loïn de se dissiper, le malaise de la jeune fille augmentait. Elle monta difficilement les marches de l'escalier, et aussitôt dans la chambre d'Albertine, elle s'affaissa lourdement sur une chaise.

Elle fut prise d'un frisson qui courut dans tous ses membres; de grosses gouttes de sueur froide couvrirent son front et ses tempes. C'était un commencement de syncope.

Albertine mouilla un linge dans du vinaigre, le lui fit respirer et le passa à plusieurs reprises sur son front.

—Que d'embarras je vous cause! disait Georgette d'une voix faible; j'ai eu tort de vous accompagner.

—Oh! ne dites pas cela, mademoiselle Georgette; vous avez bien fait de venir, au contraire; mais vous ne pensez donc pas que ce malaise aurait pu vous prendre dans la rue?

—Oui, c'est vrai, vous avez raison.

Albertine se montrait très affligée et surtout très empressée à donner des soins à Georgette; elle tenait évidemment à lui prouver qu'elle était digne de ce titre d'amie qu'elle voulait avoir. Georgette fut, en effet, touchée de tant d'attentions, et à chaque instant elle avait une bonne parole pour témoigner sa reconnaissance à Albertine.

Elle se demanda à quoi elle pouvait attribuer la cause de son indisposition: elle se l'expliqua par les émotions violentes et successives éprouvées dans la matinée, et la peine que lui avaient faite les dures paroles de Jacques Sarrue.

Cependant au bout de deux heures, pensant qu'il fallait absolument qu'elle vit Maurice, qui, après avoir supporté à son tour les reproches de Sarrue, devait l'attendre avec anxiété, elle manifesta le désir et la volonté de s'en aller.

—Y pensez-vous? s'écria Albertine; je ne vous laisserai certainement pas partir dans l'état de faiblesse où vous êtes.

—Je suis forcé de retourner chez moi.

—Si vous avez peur que madame Simon ou M. Sarrue soient inquiets, je les ferai prévenir par un commissaire.

Non, non, répliqua vivement Georgette; mais je vous assure qu'il est important.....

Croyant pouvoir compter sur ses forces, elle se leva; elle fit en chancelant deux pas dans la chambre et retomba sur une autre chaise, en faisant entendre un gémissement.

—Vous voyez bien que vouloir vous en aller maintenant est de la folie, dit Albertine, qui accourait pour la soutenir; vous allez rester ici, il le faut, je le veux. Si ce soir vous n'allez pas mieux, j'irai chercher un médecin. Avant tout, vous devez penser à vous remettre.

Georgette poussa un profond soupir.

—En attendant, reprit Albertine, qui faisait preuve d'un véritable dévouement, vous allez vous coucher dans mon lit; après quelques heures de repos, et surtout si vous pouvez dormir un peu, vous verrez, vous serez tout à fait remise. Je descendrai tout à l'heure et j'irai vous chercher un bon potage et un morceau de poulet chez le traiteur. Laissez-moi vous soigner, et demain, quand vous aurez repris vos

forces, nous nous occuperons ensemble de votre emménagement.

En parlant elle avait préparé le lit. Elle revint près de Georgette pour l'aider à se déshabiller. La jeune fille ne voulait pas.

—Oh! comme vous êtes enfant, lui dit Albertine, mais soyez donc raisonnable, vous voulez donc devenir réellement malade!

Ces paroles effrayèrent Georgette. Elle céda aux instances de l'ouvrière. Un instant après elle était couchée dans le lit d'Albertine, et celle-ci sortait pour aller chez le traiteur.

Ce qu'il eût fallu surtout à Georgette à ce moment, c'est la tranquillité d'esprit; elle était au contraire tourmentée, très agitée, très inquiète.

Albertine revint. Elle trouva Georgette un peu moins agitée. Elle lui fit prendre le potage, chaud encore, et voulut lui faire manger une aile de poulet, qui paraissait assez appétissante. Mais Georgette n'y toucha point. Elle consentit seulement à accepter encore un verre de vin dans lequel Albertine eut l'attention de faire fondre un morceau de sucre.

—Maintenant, ma chère Georgette, dit l'ouvrière, je vais m'asseoir près de vous et prendre mon ouvrage. Fermez les yeux et tâchez de dormir.

#### VI

En voyant Jacques Sarrue entrer dans la maison de la rue Durantin où demeurait Maurice Vermont, Georgette n'avait pu se tromper sur ses intentions. En effet, après avoir humilié la jeune fille et impitoyablement broyé son cœur, la colère du poète n'étant pas apaisée, il alla trouver Maurice pour lui reprocher à son tour ce qu'il appelait une infâme trahison.

La clef étant sur la porte, Sarrue eut pouvoir se permettre de l'ouvrir et d'entrer dans la chambre de Maurice sans avoir frappé.

Le jeune homme achevait de copier en belle ronde le manuscrit d'un drame en cinq actes et neuf tableaux, que le directeur de l'agence pour laquelle il travaillait lui avait confié.

Au bruit que fit Sarrue en entrant, il tourna vivement la tête. Reconnaisant le poète, il se leva avec empressement.

—Quoi, c'est vous, mon cher Jacques, commença-t-il; c'est une surprise.

L'attitude compassée et sévère de Sarrue lui coupa la parole. Cependant il marcha vers lui la main tendue.

Le poète croisa ses bras sur sa poitrine et lui lança un regard foudroyant.

Le jeune homme resta tout interdit.

—Mon cher Jacques, balbutia-t-il pouvez-vous me dire.....

—Monsieur Vermont, répondit Sarrue d'une voix sourde, c'est pour cela que je suis ici.

—Vous me parlez sur un ton auquel je ne suis pas habitué, répliqua Maurice, et, s'il faut vous l'avouer, vous m'effrayez. Que se passe-t-il? Dites-le-moi vite.

—Monsieur Vermont, je sais tout.

Maurice tressaillit et devint subitement inquiet.

—Vous savez, savez, bégaya-t-il.

—Je sais que vous êtes un faux ami, un homme méprisable, sans cœur, sans honneur.

—Jacques, arrêtez! s'écria Maurice bondissant sous l'injure.

—Je suis venu vous trouver pour vous dire en face ce que je pense de vous et de vos actions, riposta Sarrue en élevant la voix; rien ne saurait faire taire mon indignation, m'empêcher de vous reprocher vos infamies et de vous dire la répulsion et le dégoût que vous m'inspirez.

Le jeune homme devint blême, ses lèvres frémissaient et un double éclair jaillit de ses yeux. Cependant, faisant un violent effort sur lui-même, il eut la force de contenir sa colère prête à éclater.

—Monsieur Sarrue, dit-il lentement d'une voix tremblante, il faut que ce soit vous pour que je ne réponde pas autrement que je ne le faisais insultes que vous m'adressez. Je devine la cause de votre emportement, ce qui me le fait excuser; mais je me demande en quoi mes actions sont infâmes, pourquoi je suis un homme sans cœur, sans honneur. S'il vous plaît de me le dire, vous m'obligerez.

—Vous êtes un homme sans honneur parce que, vous permettant hypocritement du titre d'ami, que j'ai eu la malheureuse faiblesse de vous donner, vous vous êtes introduit dans une maison pour tromper une innocente et chaste jeune fille.

—Monsieur Sarrue, répondit gravement Maurice, Georgette sera ma femme.

—Ah! ah! fit le poète d'un ton railleur, voilà le bonheur, le bel avenir que vous lui préparez!

Maurice le regardait tout ahuri. Sarrue se mit à rire ironiquement, puis haussant dédaigneusement les épaules:

—Je vous ai dit tout à l'heure que vous n'aviez pas de cœur, reprit-il; vous m'en fournissez en ce moment une nouvelle preuve.

Maurice était stupéfié.

—Un homme de cœur, continua Sarrue, ne doit songer à prendre une femme que lorsqu'il est en mesure de pourvoir à tous ses besoins. Êtes-vous dans cette situation? Non. Vous n'avez rien, pas même un commencement de position.

—J'ai du courage, je travaillerai. Sarrue eut encore son rire ironique.

—Vous ne gagnez seulement pas de quoi vous suffire à vous-même, dit-il sèchement.

Ces paroles étaient dures, mais vraies.

Maurice éprouva une affreuse sensation et baissa la tête.

—Ainsi, reprit Sarrue sans pitié, voilà votre merveilleuse idée: associer mademoiselle Georgette à votre misérable existence pour lui faire endurer le froid, la faim, toutes les privations, pour la rendre plus malheureuse encore, pour lui faire connaître tous les tourments, toutes les misères! Voyons, est-ce cela que vous appelez avoir du cœur?

(A continuer.)

**GAZETTE DE BERTHIER**

BERTHIER, 27 JUIN 1890.

**M. Mercier a St. Romuald**

DÉCLARATIONS IMPORTANTES

Nous publions ci-dessous un discours prononcé par M. Mercier à St. Romuald, dimanche dernier.

Nous aurons occasion de revenir sur les importantes déclarations qu'il contient et que nous nous contentons d'enregistrer pour le moment :

Le triomphe du gouvernement signifie aussi le triomphe de l'autonomie des provinces, le triomphe de ces droits sacrés garantis par la constitution, le progrès éducationnel, moral et intellectuel du peuple au moyen de l'instruction des classes ouvrières. C'est un but que je poursuis et que j'atteindrai. J'ai dépensé l'année dernière \$20,000 pour cette fin; cette année, je dépenserai \$40,000, je dépenserai \$50,000 pour instruire le peuple. J'ai établi les écoles du soir pour les hommes dans les villes; j'établirai les écoles du soir pour les hommes et les femmes dans les villes et les campagnes, pour les femmes et les filles qui travaillent dans les manufactures afin de donner à ceux qui n'ont pas eu l'avantage d'étudier, celui de pouvoir apprendre, maintenant qu'il est plus temps que jamais, les premiers éléments de l'instruction qui fait les mères chrétiennes et leur permet d'élever chrétiennement leurs enfants. (Appl.)

Maintenant si nous passons de l'ordre intellectuel à l'ordre physique, que signifie le triomphe du gouvernement? Il signifie le progrès, non pas le progrès radical comme en Europe, mais le progrès chrétien, le progrès raisonné du pays, le progrès de l'agriculture, l'instruction agricole, la colonisation, le défrichement de nos forêts afin de jeter les bases de paroisses florissantes là où il n'y a maintenant que des arbres, des forêts vierges. Abattons nos forêts, vendons en les produits et établissons des terres arables. Le triomphe du gouvernement est celui de la politique des chemins de fer. Je veux construire des chemins de fer afin de porter le commerce et l'activité dans les campagnes et d'y amener le bonheur et la prospérité. Je veux attirer chez nous les capitaux étrangers afin que nos richesses soient exploitées, nos pouvoirs d'eau utilisés. Je veux la réciprocité commerciale avec les 60,000,000 d'hommes qui habitent les Etats-Unis.

Je veux que cette barrière qui entrave notre prospérité, je veux que cette barrière mise par les hommes soit enlevée afin que nous puissions transporter nos produits de l'autre côté des frontières. Je veux construire des ponts en fer par toute la province et messieurs, j'ai cinq ans devant moi et si Dieu me prête force et santé vous aurez bientôt un pont qui reliera Québec à Lévis et fera disparaître l'abîme entre ces deux villes. (App. prol.)

J'ai déjà commencé et je veux mener à bonne fin une entreprise patriotique; je veux faire revenir ici les centaines de mille de nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis, afin qu'ils viennent ici nous aider à faire prospérer le Canada. (App.)

Je veux faire rendre forcément ou volontairement à la province les 161,000 milles carrés qui lui appartiennent et qui ont été volés par le gouvernement fédéral. J'y réussirai, messieurs, je lui ai déclaré à Sir John lui-même.

En terminant, messieurs, laissez-moi vous rappeler que la politique de l'autonomie des provinces, politique qui a été affirmée par la conférence interprovinciale, vient d'être sanctionnée par le peuple des quatre

provinces, à leurs élections générales, qui ont eu lieu récemment.

Nous n'avons plus maintenant pour réussir qu'à renverser le parti qui nous gouverne à Ottawa. Nous y réüssirons, et si vous me permettez d'appliquer ici la parole qu'un grand homme prononçait à Paris, je dirai en parlant de l'union des quatre provinces contre le gouvernement fédéral: ceci tuera cela, les provinces renverseront le pouvoir fédéral. Je ne crains pas d'affirmer que, lorsque les élections fédérales auront eu lieu, l'année prochaine, j'espère pouvoir dire après la votation: ceci a tué cela. (Appl.)

Les forces des deux partis politiques peuvent maintenant se définir ainsi :

**LIBÉRAUX**

- Arthabaska—Girouard
- Bellechasse—Turgeon
- Berthier—Chênevert
- Beauharnois—Bisson
- Bonaventure—Mercier
- Chambly—Rocheleau
- Charlevoix—Morin
- Chateauguay—Robidoux
- Dorchester—Pelletier
- Drummond—Watts
- Huntington—Cameron
- Iberville—Gosselin
- Jacques-Cartier—Boyer
- Joliette—Bazin
- La St. Jean—Marcotte
- Laprairie—Duhamel
- Lévis—Lemieux
- L'Islet—Dechêne
- Lotbinière—Laliberté
- Matane—Pinault
- Montréal No. 2—Brunet
- “ No. 3—Rainville
- “ No. 6—McShane
- Mégantie—Rhodes
- Montmagny—Bernatchez
- Montmorency—Langelier
- Napierreville—Ste Marie
- Ottawa—Rochon
- Portneuf—Tessier
- Québec-Ouest—Murphy
- “ Est—Shelby
- “ Centre—Rinfret
- “ St. Sauveur—Parent
- “ Comté—Fitzpatrick

- Richelieu—Cardin
- Rimouski—Tessier
- Rouville—Girard
- Témiscouata—Pouliot
- St. Hyacinthe—Desmarais
- St. Jean—Marchand
- Shefford—DeGrosbois
- Soulanges—Bourbonnais
- Vaudreuil—Lalonde
- Verclères—Lussier
- Yamaska—Gladu

**CONSERVATEURS**

- Argenteuil—Owens
- Bagot—McDonald
- Beauce—Blanchet
- Brome—England
- Champlain—Grenier
- Compton—McIntosh
- Deux-Montagnes—Beauchamp
- Hochelaga—Villeneuve
- Kamouraska—Desjardins
- L'Assomption—Marion
- Laval—Leblanc
- Maskinongé—Lessard
- Montréal No. 5—Hall
- Missisquoi—Spencer
- Montcalm—Martin
- Pontiac—Poupore
- Richmond—Béland
- St-Maurice—Duplessis
- Sherbrooke—Robertson
- Terrebonne—Nantel
- Trois-Rivières—Normand
- Wolfe—Picard

**INDÉPENDANTS**

- Nicolet—Monfét
- Montréal No. 1—Béland
- Montréal No. 5—Clendinning
- Stanstead—Lovell

**LA VICTOIRE DU PARTI NATIONAL**

Le gouvernement Mercier vient d'être maintenu au pouvoir par une majorité encore plus forte que la précédente. Nous nous en réjouissons non-seulement pour le parti, que cette victoire consolide d'une

façon définitive, mais encore et surtout pour la province de Québec dont les destinées sont encore confidées entre les mains de M. Mercier pendant cinq autres années. Nos lecteurs, nous n'en doutons pas, accueilleront ce résultat avec satisfaction, car le principe qui présidait aux élections de 1885 est le même que celui qui a servi de thème à la lutte électorale de 1890. Le drapeau n'a pas changé et les quelques-uns qui ont voulu s'en écarter, ont été battus. Nous sommes sans pitié pour eux et tout ce que nous leur souhaitons c'est que la leçon leur profite.

Le scrutin qui s'est fermé mardi soir nous montre qu'il y a un peuple dans cette province ayant sa volonté, et sachant la faire prévaloir. On n'est plus sous la tutelle bleue, et l'influence d'Ottawa a cessé d'exercer une pression néfaste chez nous. L'honorable M. Mercier a donc été l'objet de la part du peuple d'une confiance qui compense un homme d'Etat, de ses lutttes, de ses travaux et surtout des amertumes insupportables d'une situation comme la sienne. Près de 25 voix de majorité, sur une chambre composée de 73 députés ont exprimé l'entière approbation donnée par le pays à sa politique large et patriotique. Ce qui imprime à ce vote une portée exceptionnelle, c'est, comme nous l'avons dit, la discussion qui l'a précédé; ce sont surtout les déclarations de M. Mercier, qui à nettement affirmé, ou, pour parler plus exactement, qui a confirmé énergiquement son programme de 1886.

L'hon. M. Mercier n'a plié ni devant les invitations des uns ni devant les apostrophes des autres, il est resté entier debout, sans transaction. Il a rappelé fièrement son passé, il a proclamé ses résolutions pour l'avenir, et le pays a répondu par un vote qui réduit à néant tous les efforts de la campagne bleue organisée avec tant de fracas et qui s'est achevée avec un insuccès si complet.

Nous nous attendons un peu aux récriminations de la minorité; elles ont déjà commencé, du reste, dans la presse. On veut expliquer la portée d'un tel résultat en l'attribuant à la corruption. Dieu merci! nous respectons trop notre pays pour croire qu'une pareille insulte à son égard puisse être justifiée.

L'explication est vraiment plaisante. On ne s'aperçoit pas qu'elle tourne justement contre ceux qui l'invoquent, car si le parti conservateur est composé de gens à vendre, c'est un maigre compliment à lui faire. On doit savoir qu'avec le scrutin secret l'action de l'argent sur les électeurs est à peu près nulle.

Nous ne nous arrêtons donc pas sur ce grief de l'opposition, grief si nettement réfuté par les faits, nous n'en disons pas plus long.

Nous restons donc en face d'un résultat et ce résultat était prévu.

M. Tarte nous avait prédit un coup de balai pour mardi dernier, le coup de balai a été donné, mais heureusement, M. Tarte s'est trouvé dessous, lui et ses amis. Ça ne porte pas chance de vouloir se poser en prophète dans son pays, même quand on appartient à la tribu d'Israël.

L'opposition rentrera en chambre considérablement, nous allons dire trop affaiblie. Les chefs ont été battus, entr'autres MM. Taillon, dans Jacques-Cartier, M. Desjardins, dans Montmorency, M. Casgrain, qui n'a pas osé se présenter de nouveau, M. Faucher de St-Maurice, et probablement M. Flynn.

Si de telles victoires sont propres à nous réjouir d'un autre côté nous regrettons la défaite de MM. Legris, Trudel, Champagne, Turcotte, Fortin, Pilon, Forest. Nous ne mentionnons pas Beauharnois, car au décompte, M. Tassé élu par deux voix sera battu. Dix-sept bulletins de M. Bisson ont été rejetés, la cour se chargera de les faire valoir. Par contre nous saluons l'entrée dans la législature de MM. Monfette, Turgeon, Girard, Lalonde, Ché-

nevert, Gosselin, Pinault, Langelier, Rainville, Béland, Brunet, Ste-Marie, Fitzpatrick, Desmarais, Parent, Lovell, et Pouliot.

Le temps nous manque pour donner une appréciation plus détaillée de cette victoire, nous y reviendrons, d'autant plus qu'à l'heure qu'il est plusieurs comtés sont en suspens.

Quoiqu'il en soit nous sommes victorieux sur toute la ligne et c'est avec orgueil que nous lançons ce cri: VIVE L'HONORABLE M. MERCIER! VIVE LE PARTI NATIONAL!

**ENCORE LES CONSERVATEURS NATIONAUX**

De l'Electeur:

Nous revenons à la charge au sujet de la tactique malhonnête employée par les bleus contre les conservateurs-nationaux. Les bleus se réjouissent de la défaite de plusieurs de nos alliés; et désirant jeter la division dans nos rangs, ils insinuent que cette défaite va ruiner complètement l'influence du gouvernement.

Nous avons répondu à ces perfides insinuations samedi dernier, et notre devoir est de rappeler aujourd'hui certains faits qui vont compléter notre réponse.

Il est bien vrai que plusieurs conservateurs-nationaux importants ont été rejetés, mais les chefs sont restés membres de la législature. Nous avons les honorables messieurs Garneau et Archambault, qui sont au Conseil, et les honorables messieurs Duhamel et Louis Philippe Pelletier, qui sont à l'Assemblée. Voilà quatre chefs du parti conservateur-national qui sont présents au poste d'honneur le lendemain de l'élection, comme ils y étaient la veille.

Tel n'était point le cas en 1886. Les honorables messieurs Garneau, Duhamel et Pelletier avaient été défaits, et l'honorable M. Horace Archambault n'était pas encore conseiller législatif. Malgré cela, qu'a fait M. Mercier, en 1887, lors de la formation de son gouvernement?

Il a demandé à la division la plus libérale, Iberville, d'être l'honorable M. Duhamel; et sa demande a été exaucée. Il a invité l'honorable M. Garneau à entrer au Conseil législatif, demandant, à cet effet, à un vieux libéral, de faire une vacance en donnant sa démission, et sa demande a aussi été exaucée. Qu'a-t-il fait ensuite? Il a donné deux portefeuilles importants à ces deux chefs conservateurs-nationaux, à l'égard desquels il venait de réparer l'injustice commise, au scrutin, par les conservateurs.

Qu'a-t-il fait à l'égard de l'honorable Louis-Philippe Pelletier? Il l'a aussi placé au Conseil législatif afin de s'assurer de suite les services de cet homme de talent, comme il s'était assuré ceux de l'honorable M. Garneau, en le mettant au Conseil; de l'honorable M. Garneau, un des négociants les plus remarquables et un des citoyens les plus respectés du pays.

L'honorable M. Duhamel était alors considéré comme le chef des jeunes conservateurs-nationaux à Montréal, et il a été traité comme tel par le premier ministre. Et plus tard, celui-ci s'est exprimé d'inviter l'honorable M. Horace Archambault au Conseil législatif, où il a déjà conquis une des plus belles positions, grâce à son talent et à sa courtoisie; comme d'ailleurs M. Duhamel a su gagner et conserver, grâce à son tact et à son talent d'administrateur, la confiance de son chef, de ses collègues et du public.

Si le premier ministre a traité ainsi les chefs du parti conservateur-national quand ils n'étaient point membres de la Législature, il est bien ridicule, pour ne pas dire insensé, de chercher à faire croire qu'aujourd'hui qu'ils sont tous les quatre membres de la Législature, ils vont être ignorés, parce que quelques-uns de leurs soldats sont tombés sur le champ de bataille, en dé-

fendant, comme des hommes de cœur, la cause du gouvernement.

Si M. Mercier a cru devoir être généreux quand ses alliés étaient vaincus, va-t-il devenir maladroit maintenant qu'ils sont vainqueurs? Poser la question, c'est la résoudre.

Nous espérons que cette réponse va faire disparaître, chez nos adversaires, tout espoir de semer la division dans nos rangs; et qu'invités à se mêler de leurs affaires, ils voudront bien se rendre à cette invitation si raisonnable.

M. JOS. TASSÉ VAINCU

Le décompte officiel des bulletins a eu lieu hier à Beauharnois, devant l'honorable juge Béland. Il y avait trente bulletins qui avaient été rejetés et ils furent minutieusement examinés.

Après un long examen les deux candidats furent déclarés, par l'honorable juge qui présidait le tribunal, comme ayant un nombre égal de voix.

Dans ce cas, la loi donne à l'officier-rapporteur le privilège de se prononcer en faveur de l'un ou de l'autre candidat et ce dernier enregistra son vote pour M. Bisson, qui fut déclaré élu.

**NOTES DIVERSES.**

Le *Herald* dit que les orangistes de Montréal ne se proposent pas de faire de procession, le 12 juillet mais qu'ils auront une grande excursion et un pique-nique à Brockville, Ontario.

Il y aura aussi à peu près à ce temps-là, des sermons orangistes.

Au nombre des candidats malheureux qui n'ont pu réunir le nombre de voix suffisant pour sauver leur dépôt de \$200 se trouvent MM. Auger à Shefford, Thibault à Drummond, Beaupré à Montréal, et Bernier à Dorchester.

Le flot montant de l'opinion publique:

- 20 janvier—Nouveau-Brunswick.
- 21 mai—Nouvelle-Ecosse.
- 5 juin—Ontario.
- 17 juin—Québec.
- Next: Ottawa.

Le nommé Louis Bellhumeur, accusé de tentative de meurtre sur son frère François Bellhumeur, à St-Thomas de Joliette, au mois de janvier dernier, comparaitra devant la Cour Criminelle siégeant à Joliette, le 2 juillet prochain.

Bellhumeur proteste de son innocence; M. A. E. Poirier a été chargé de le défendre.

Le Club National de Montréal se propose de donner son banquet annuel à l'hôtel Windsor mercredi le 2 juillet.

Les préparatifs promettent une fête grandiose.

Les lions MM. Laurier, Mowat, Mercier, Blair et Fielding ont promis d'y assister.

Ce Banquet sera tout un événement politique.

Des billets d'admission sont en vente à ce bureau.

On sait que tous les partisans de M. Mercier, dans la division St-Laurent à Montréal, ont voté pour l'échevin Clendinning, le candidat conservateur, contre M. Stephens, libéral.

La raison de cette démarche est que M. Stephens avait joint l'association des equal rightistes.

Il paraît que M. Clendinning, en échange de ce bon procédé, a depuis son élection, manifesté son intention de donner *fair play* au gouvernement.

Le Rév. Geo. Thayer de Bourbon, Ind., dit: "Moi et mon épouse devons la vie au Shiloh's Consumption Cure." En vente chez le Docteur C. Lafontaine.

**8me BANQUET ANNUEL**

— DU —

**CLUB NATIONAL**

DONNÉ SOUS LE PATRONAGE DES

Honorables Messieurs Laurier, Mowat, Mercier, Blair et Fielding,

MERCREDI, LE 2 JUILLET PROCHAIN

À L'HOTEL WINDSOR, MONTREAL.

PRIX DU BILLET - - - \$3.00.

En vente aux bureaux de *La Patrie*, rues St-Jacques et St-Gabriel, et aux Salles de l'Electeur, 71 rue St-Jacques, et au bureau de *La Gazette de Berthier*.

**L'EXECUTION DE DUBOIS.**

LA MORT EST PRESQUE INSTANTANÉE.

LUGUBRES DÉTAILS — DERNIÈRES PAROLES DU SUPPLIÉ.

Nous empruntons aux journaux de Québec le récit de l'exécution du criminel Dubois et l'histoire qui s'y rattache :

Nathaniel Randolph Dubois a été exécuté vendredi dernier le 20 juin 1890 à huit heures. Il y a onze ans, cinq mois et quelques jours que la cour de la prison de Québec n'a pas été le théâtre d'une scène lugubre. En effet, Farrel montait sur l'échafaud le 9 janvier 1879 pour avoir assassiné Conway à Valcartier.

Quel spectacle navrant que l'exécution d'un être humain! Cette potence qui dresse ses bras hideux, ce bout de corde et cette trappe fatale! Et puis ce bourreau tout de noir habillé, qui va et vient sur la plateforme, comme une personne qui exerce un véritable métier!

Les spectateurs, un nombre de cent environ et formés de médecins, de journalistes et d'étudiants en médecine, se tenaient au pied de l'échafaud, silencieux et glacés de terreur.

A huit heures moins cinq minutes, le condamné à mort Dubois, précédé du bourreau, fait son apparition sur l'instrument de supplice; il est escorté par les gardes Dussault et McCabe; il est accompagné par le Rév. Bland, M. Amyot, député shériff, Bégin, député conjoint, O. Robitaille, médecin de la prison, Arthur Robitaille, médecin-conjoint, se tiennent à la porte qui donne accès à la potence.

Dubois marche d'un pas ferme et assuré. Il paraît un peu pâle, mais courageux et brave en face de la mort, il n'a pas dormi de la nuit; il comprend que tout espoir est perdu et que l'heure fatale arrive, il n'a pas déjeuné mais quelques instants avant de monter sur l'échafaud, il prend un bol de café pour conserver ses forces au moment décisif.

Avant de tomber dans l'éternité Dubois adresse quelques mots à la foule. Voici ses propres paroles, qu'il a prononcées en anglais :

"Well, Gentlemen, I regret sincerely the crime which I have committed in a moment of bad temper, and I hope that I will meet my wife and my children in heaven"

"Eh bien, messieurs, je regrette sincèrement le crime que j'ai commis dans un moment de colère, et j'espère que je rencontrerai au ciel ma femme et mes enfants." Après un moment de silence, il ajoute : "That's all, c'est tout."

Le bourreau s'approche ensuite du criminel, lui passe autour du cou le nœud coulant qu'il maintient solide de la main gauche, tandis qu'il pose la main droite sur le mé-

canisme qui doit faire tomber la trappe, il lui met un bonnet noir, en forme de sac, et il attend le signal. Dubois porte un froc bleu, un pantalon gris et des souliers noirs.

A huit heures précises, le condamné est lancé dans le vide. La mort est presque instantanée. Cependant des haussesments d'épaules saccadés et des hochements de tête déterminent une oscillation qui dure pendant environ dix minutes.

Pendant ce temps-là le drapeau noir est hissé sur la prison.

A la dernière contorsion, qui s'est produite cinq minutes après la chute du supplicié, les spectateurs s'approchent de la potence. Audessous du cadavre gît une bière noire entr'ouverte, de 5 pieds 8 pouces. L'infortuné a la tête inclinée sur la poitrine; le cou et les mains ont pris une teinte bleuâtre.

Une demi-heure environ s'écoule, et l'on détache le cadavre que l'on place immédiatement dans la tombe qui lui est destinée.

L'enquête ordinaire a eu lieu, et les jurés, s'appuyant sur les témoignages des docteurs O. et A. Robitaille, ont rendu le verdict suivant: "Cause de la mort: strangulation par la pendaison." Tout était fini.

Avant de marcher à la mort, le shérif avait demandé à Dubois s'il n'avait pas quelque vœu à formuler, celui-ci a répondu: Je désire être enterré avec les habits que je porterai à la mort. De plus je voudrais que vous ne me feriez pas l'autopsie."

Le consul américain est venu il y a quelques jours lui demander s'il désirait revoir son père avant de mourir, s'offrant de la faire venir à ses frais. Il a refusé tout net.

Les restes du supplicié ont été inhumés dans le cimetière protestant de Mount Hermon.

A l'enquête, les médecins ont déclaré que Dubois était mort instantanément, et que "la mort était due à la strangulation par pendaison." Ils ont de plus déclaré que dans l'intérêt de la science, une autopsie serait désirable pour étudier le cerveau du supplicié.

En conséquence, M. Jos. Martin, avocat, chef du jury, et M. le coroner sont allés chez le Procureur-Général, demander l'autorisation de faire l'autopsie du cadavre.

Dubois a déclaré à un journaliste de cette ville, jeudi soir, qu'il regrettait beaucoup le crime qu'il avait commis, mais qu'il ne se rappelait aucunement des circonstances du quadruple meurtre; qu'il ne se souvenait pas s'être servi d'une hache, excepté cependant d'avoir frappé sa femme de son poing au moment où celle-ci s'armait d'une chaise pour la lui lancer à la tête.

Dubois a causé tout le temps sans émotion nerveuse avec le journaliste, quoique à plusieurs moments il eut certains serremments de gorge en parlant, signes évidents d'une émotion qu'il cherchait à dominer.

Il a parlé dans les meilleurs termes de son avocat, M. Hamel, de ses aviseurs spirituels, des officiers de la prison et a déclaré qu'il pardonnait à tous ceux qui au cours du procès ont pu contribuer directement ou indirectement à sa condamnation. "Je sais," dit-il, qu'il n'y a plus d'espoir pour moi en cette vie. Je parlerai peut-être sur l'échafaud. Je n'ai rien écrit, mais je serai court, je désire tout simplement faire savoir au public que je regrette mon crime, que je n'en ai pas en la moindre connaissance, et que j'espère rencontrer là-haut ma femme, ma belle-mère et mes enfants. J'espère que Dieu voudra bien m'accorder sa miséricorde.

Dubois, en parlant de son beau-père, qui, paraît-il, vient de se remarier, a déclaré que le vieux vivait à ses dépens et qu'il n'avait jamais cessé un seul moment de le tourmenter et de le provoquer.

Le journaliste, après avoir pris notes, les montra au condamné, et celui-ci signa son nom lisiblement au bas.

—Vous n'avez rien de plus à me dire, demanda le journaliste.

—Non, dit Dubois; seulement, veuillez prier pour moi.

A une heure de l'après-midi, réponse avait été donnée à M. le coroner Belleau qu'il n'y aurait pas d'autopsie, pas même dans l'intérêt de la science.

Un nouveau trait de l'enquête: les médecins ont déclaré que le bourreau était un habile homme, qu'il avait fait tout pour éviter la souffrance à la victime, et la tuer du coup.

### NOTES LOCALES

M. C. A. Chênevert, M. P. P., et M. A. Demers, régistrateur, sont partis hier soir pour Québec.

M. J. E. Clément, inspecteur d'assurance de Montréal, M. le notaire Charbonneau M. Lafrenière, marchand, et M. Remington de Louiseville étaient à Berthier hier.

Le décompte officiel a été fait samedi dernier devant l'Officier-Rapporteur et voici l'état exact des majorités:

ALLARD CHÉNEVERT	
St-Barthélemy.....	21
St-Cuthbert.....	125
St-Gabriel.....	90
St-Norbert.....	30
Ile Dupas.....	83
	349

Berthierville.....48.....	
Berthier paroisse 86.....	
Lanoraie.....87.....	
Lavaltrie.....14.....	
St-Damien.....39.....	
St-Michel.....23.....	
	297
Majorité pour Chênevert	52

La sortie des élèves du Collège St-Joseph a eu lieu hier matin.

Mercredi soir, il y avait dans la grande salle du collège une magnifique séance et la distribution des prix aux élèves. Un grand nombre de parents des élèves et plusieurs amis de la maison assistaient à cette séance.

Nous donnerons dans notre prochain numéro un rapport complet de la séance et de la distribution des prix.

Les examens des élèves de l'école des Commissaires de la ville ont eu lieu hier après-midi. Tout le monde s'accorde à faire les meilleurs compliments à Madame Lord qui a la charge de cette école. Il est étonnant, paraît-il, de voir les progrès qu'ont fait ces jeunes enfants sous les soins vigilants de Madame Lord. Un grand nombre de prix ont été distribués aux élèves qui sont retournés chez eux contents et joyeux.

Nos adversaires auraient voulu faire faire le décompte des bulletins devant un juge, et on avait fait même descendre mardi soir à Sorel l'Hon. Juge G.H.

La requête présentée à cette fin a été renvoyée par l'Honorable Juge comme insuffisante et ne comportant pas des allégations essentielles voulues par la loi.

Nos adversaires en sont donc maintenant quittes pour leurs peines dans ce premier procédé.

What is the next!

M. Hercule Lafontaine de Saint-Cuthbert, a commencé la semaine dernière à fabriquer dans cette ville du cidre, sola et ginger ale. Sans

rien dire de trop, nous pouvons affirmer que M. Lafontaine peut être difficilement surpassé dans la fabrication de ces liqueurs de tempérance. Son soda surtout est suivant nous, supérieur à tout ce que nous avons vu jusqu'ici.

M. Lafontaine a déjà reçu des commandes considérables et il devra nécessairement agrandir son établissement pour pouvoir les remplir toutes.

Pourquoi souffrir de la dyspepsie et du foie? Le Shiloh's Vitalizer est un remède infaillible pour ces maladies et il est en vente chez le Docteur C. Lafontaine.

M. Greynald qui est venu établir une distillerie dans cette ville, est sur le point de terminer les bâtisses et de placer les machineries qui devront servir à cette distillerie. Tout sera mis sous peu en opération.

M. Greynald a fait de grandes réparations à la propriété qu'il a achetée de M. Charles Levesque et c'est aujourd'hui une des plus belles propriétés de la ville.

Si la ville avait la bonne fortune d'avoir plusieurs gens entreprenant comme M. Greynald, nous verrions vite changer la face des choses dans Berthier.

La grippe, le croup, et les bronchites seront vite guéris avec le Shiloh's Cure. En vente chez le Docteur C. Lafontaine.

### AVIS.

Le président des commissaires d'école de la paroisse de St Gabriel de Brandon, M. Norbert Provost, demande cinq maîtresses d'école diplômées pour l'ouverture des écoles au commencement de Septembre prochain.

Qu'on fasse immédiatement application. Le prix sera de \$100.00 par année.

St-Gabriel, 20 Juin 1890.

CANADA, Province de Québec, District de Richelieu. DANS LA COUR DE CIRCUIT. No. 17716.

Le seizième jour de Juin mil huit cent quatre-vingt-dix. (En vacance.) Edouard Portelance, forgeron, de la Cité de Sorel, dans le District de Richelieu, Demandeur,

vs. Frédéric Chagnon, des Cité et District de Montréal, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois. A. N. GOUIN, G. C. C. A. A. BRUNEAU, Avocat du Demandeur.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE — DU — Comté de Berthier.

Le Concours des Fermes et des Récoltes sur pieds, etc., aura lieu dans le Comté de Berthier, Mardi, le 8 Juillet 1890

Les entrées pour le dit concours seront reçues jusqu'au 1er Juillet prochain, en payant au Secrétaire-Trésorier deux piastres lors de l'entrée.

Les prix suivants sont accordés:

1er prix.....	\$50.00
2nd ".....	40.00
3me ".....	30.00
4me ".....	20.00
5me ".....	10.00

Les règlements passés par le conseil d'agriculture au sujet de ces concours seront suivis.

Par ordre, A. DEMERS, Sec.-Trés.

Berthier, 1er Juin 1890.

Si vous êtes menacé de la Consumption, recourez donc au Shiloh's Consumption Cure. En vente chez le Dr C. Lafontaine.

ETABLISSEMENT 1877. J. O. WEILBRENNER, Agent d'Affaires et Encanteur pour le DISTRICT de RICHELIEU.

Ce monsieur porte une attention toute spéciale pour affaires de Collections de court, billets, etc.—Affaires de faillite—Inventaire, Achat de Livres de crédits—Marchand à Commission—Vente privée ou à l'encan de propriétés ou fonds de commerce et peut fournir les meilleurs renseignements.

POSTE BOITE 415—SOREL. gauché 1889.

Si vous êtes incommodé des nuits entières par la toux, le Shiloh's Cure est le meilleur remède pour vous. Adressez-vous à la pharmacie du Dr C. Lafontaine.

A VENDRE. Une grande quantité de bardeaux de première qualité et à des prix excessivement bas. S'adresser pour le voir et l'acheter à M. J. O. HÉTU, agent de M. E. BEAUSOLEIL, de St Gabriel de Brandon.

ORGUE EOLIEN!

LA GRANDE MERVEILLE MUSICALE.

QU'EST-CE QU'UN ORGUE EOLIEN?

C'est d'abord un orgue avec clavier à cinq octaves, complet et parfait dans tous ses détails, qui se joue avec les doigts comme un orgue ordinaire, et en a toute l'apparence. A l'intérieur de cet instrument se trouve un mécanisme automatique que l'on met en opération par le simple tirage. Toute personne alors peut jouer CORRECTEMENT les morceaux les plus difficiles, mais le GRAND POINT surtout c'est qu'un musicien ou une personne de goût qui ne peut exécuter elle-même, peut rendre, non seulement correctement, mais ARTISTIQUEMENT, les compositions des grands maîtres, observant tous les changements de temps et les nuances de son les plus délicats.

On ne peut se faire une juste idée de cet orgue merveilleux sans l'avoir entendu. Les musiciens et le public en général sont toujours les bienvenus.

L. E. N. PRATTE, No. 1676 rue Notre-Dame MONTREAL.

SEUL IMPORTATEUR DES HAZELTON FISCHER DOMINION NEWBY & EVANS

ORGUES DOMINION.

N'importe quel rhume peut être vite guéri par le Shiloh's Cure, qui est en vente à la pharmacie du Docteur C. Lafontaine.

Société Française

D'IMPORTATION. Vins, Liqueurs et Produits Français de Premier Choix.

Conserves Alimentaires. Huiles d'Olives Vierge. Whiskys et Rye Canadiens. Gins de Hollande.

Whiskys Ecossais et Old Tom Gin. Vins d'Espagne et de Portugal.

M. J. DAYET & CIE

Seuls agents pour la vente au Canada du célèbre RHUM St-GEORGES importé de l'île de Grenade, par la maison Georges Bertin & Cie, de Bordeaux, qui a obtenu à l'Exposition de Paris 1889 une Médaille d'Or et la plus haute récompense du jury.

Cette liqueur d'après le Dr Hawking, l'un des Commissaires de la République des Etats-Unis, avec sa finesse d'arôme unie à son rôle digestif et d'Anti-Fidvreux lui ont créé la Renommée de: Gardien puissant de la santé publique.

Maison de Gros: 119, 121, 123 Rue Dalhousie, coin du Bassin Louise. (Basse Ville) Maison de détail: Coin des rues St-Jean et du Palais. (Haute Ville)

QUEBEC. PREX MODÉRÉS. ARTICLES DE CONFIANCE

A LOUER. Pour l'été ou pour l'année, deux magnifiques logements réparés à neuf et situés dans le plus bel endroit de la ville, sur la rue Edouard, en face du fleuve. Bain, c'est et toutes les autres commodités dans la maison. S'adresser immédiatement à ce bureau.

DECOUVERTE! DECOUVERTE!! DECOUVERTE!!!

Un remède enfin trouvé pour la guérison des Eparcins, Formes, Mollusques, Jardons, Vesicigons, Capelots, Arthrites, Luxations, Contusions, etc., etc.

Le LINIMENT RESOLUTIF de BIBEAU est en effet le meilleur curatif connu d'après le témoignage des meilleurs Médecins Vétérinaires du Canada et des Etats-Unis pour la guérison des maladies plus haut mentionnées.

Decouverte! Decouverte! Decouverte! Le Spécifique de BIBEAU contre les coliques n'a jamais été surpassé par aucune préparation de ce genre.

Decouverte! Decouverte! Decouverte! La Lotion Astringente de BIBEAU est sans contredit la meilleure préparation actuellement sur le marché pour la guérison des Ulcères, Plaies, Blessures, faites par le collier, le harnais, etc., etc.

Decouverte! Decouverte! Decouverte! La Crème de BIBEAU. Ce remède a pour effet de faire repousser promptement le crin sur le cou et la queue du cheval.

Decouverte! Decouverte! Decouverte! Onguent Antiprurigineux de BIBEAU sans égal pour la guérison des maladies de la peau, telles que Gale, Boutons, Prurigo, Démangeaisons, etc.

Decouverte! Decouverte! Decouverte! Onguent Dessicatif de BIBEAU infaillible contre les maladies appelées: Eaux aux jambes, Crevasses, etc., etc., auxquelles sont sujetes les animaux.

Toutes ces préparations sont en vente chez M. Louis Tranchemontagne, marchand-général, Berthier, ainsi que chez

A. J. BIBEAU, Médecin Vétérinaire, JOLIETTE, P. Q., 15 Novembre 1889.

Dr. Trestler & Globensky CHIRURGIENS-DENTISTES, No. 1592, RUE NOTRE-DAME, Pres du Palais de Justice.—MONTREAL.

L'extinction des dents se fait sous l'influence de l'éther, du chloroforme, du gaz hilarant, du gaz végétal, ou sans agents, au choix de la pratique.

Les personnes qui arrivent le matin par vapeur ou par chemin de fer pourront retourner le soir du même jour avec leur dentier, si elles font leurs commandes immédiatement après leur arrivée le matin.

C. F. F. TRESTLER, L. C. D. STEPHEN GLOBENSKY, L. C. D. 30 nov '88.

Le tout fait dans les derniers goûts et au plus bas prix.

On donnera une attention toute spéciale aux FACTUMS.

Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes de Visite, Lettres Funéraires, Blancs pour Notaires et pour Avocats, BILLETS, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, tel que

IMPRIMERIE de la GAZETTE de Berthier.

**ADRESSES.**

**A. DEMERS,**  
AVOCAT,  
RUE EDOUARD, BERTHIER.

**GERMAIN & CHENEVERT,**  
AVOCATS,  
BUREAU DE La Gazette de Berthier,  
BERTHIER, Q.

**A GERMAIN,**  
AVOCAT,  
RUE GEORGE,—SOREL, P. Q.

**G. E. MAURALT,**  
AVOCAT  
RUE GEORGE,—SOREL, P. Q.

**NOÉ PICHE**  
HUISSIER C. S. ET AGENT COLLECTEUR.  
**ST-BARTHELEMY.**  
Se chargera de toutes affaires du ressort de sa commission et de tout s collections et agences quelconques.  
1er Mars 1889.—1a.

**HILAIRE GENDRON,**  
HUISSIER,  
ST-MICHEL DES SAINTS.  
M. Gendron se chargera de toutes les collections qu'on voudra bien lui confier.  
16 nov 1888.

**DR C. LAFONTAINE,**  
MEDECIN et PHARMACIEN,  
RUE EDOUARD - - BERTHIER

**DR W. A. HENAULT,**  
Coin de la rue de l'Eglise.  
BERTHIERVILLE.  
Consultations : 9 à 11 a.m. ; 1 à 3 et 6 à 8 p.m. Entre les heures susdites à la Pharmacie.

**DR NOLIN, J. C. D.**  
Chirurgien-Dentiste  
63 RUE GEORGES — SOREL.  
Viendra à Berthier au bureau du Dr Lafontaine, tous les premiers lundis et mardi de chaque mois. Pour plus amples informations s'adresser aux Drs Lafontaine et Héneault.

**F. O. LAMARCHE,**  
RUE EDOUARD, BERTHIER.  
Négociant en gros et en détail de Grain, Poin, Charbon, etc.

**NICOLAS LENOIR,**  
BOULANGER,  
COIN DES RUES HENRY ET WILLIAM,  
BERTHIERVILLE.

**Banque Ville-Marie.**  
BUREAU PRINCIPAL, - MONTREAL.  
Succursale, A BERTHIER (En haut).  
Continue comme par le passé à accomplir tout ce qui est du ressort des banques. Acécite et vend lettres de change et titres sur toutes les parties de l'Europe et des Etats Unis.  
Occasion favorable pour les cultivateurs de faire des dépôts avec profit.  
Pour débits fixes, 4 pour cent d'intérêt.  
Pour autres informations, s'adresser au gérant,  
A. GARIÉPY,  
RUE EDOUARD, BERTHIER

**ASSURANCE contre le FEU**  
**PHOENIX**  
DE LONDRES  
ANGLETERRE.  
ETABLIE EN 1792.  
Succursale Canadienne Etablie en 1804.  
Emet des polices en français ; la première Cie d'Assurance anglaise qui a établi une succursale au Canada, se montant des pertes, payé depuis la fondation de la Compagnie ..... \$ 75,000,000  
Surplus au fond de réserve... 3,000,000  
Responsabilité des Actionnaires ILLIMITÉE  
Dépôt au Gouvernement fédéral.  
Pour la garantie des assurés  
Canadiens ..... \$187,043.00  
Réclamations payées avec la plus grande ponctualité.  
AGENT A BERTHIER,

**P. TELLIER,**  
**NOTAIRE.**  
—AGENT GENERAL D'ASSURANCE.—  
**Feu-Vie**  
ACCIDENTS ET MARINE,  
RUE EDOUARD,—BERTHIER  
30 nov. '88.

**W. G. McCONNEL,**  
AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE CONTRE  
Le Feu, Vie, Accidents et Marines,  
que pour des Compagnies de première classe tel que la  
Canada Life, Northern, Queen, Western,  
Citizens, etc.  
Risques placés au plus bas taux possibles.  
GERANT LOCAL DE LA COMPAGNIE DU  
TELEPHONE BELL  
BUREAU CENTRAL - - RUE EDOUARD,  
BERTHIERVILLE.

**F. J. A DEMERS,**  
**HORLOGER BIJOUTIER**  
VIS-A-VIS LE MARCHÉ  
BERTHIER,  
A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un magasin, où il se chargera de la confection de  
**BIJOUTERIES, JONCS, &c.**  
Et de la réparation de MONTRES, HORLOGES, &c., &c.  
Il aura aussi toujours en main un assortiment complet de Montres, Horloges, Bagues, Lunettes, Pince-Nez, &c., qu'il vendra à des prix défiant toute compétition.  
Ouvrage garanti pour un an.  
Une visite est sollicitée.  
F. J. A. DEMERS.

**HOTEL GUILMETTE**  
Tenu dans l'ancienne résidence de monsieur Louis Tranchemontagne, à deux pas du débarcadere de la Compagnie du Richelieu et de la gare du Pacifique.  
Cet hotel refait à neuf offre tout le confort désirable aux  
**TOURISTES ET VOYAGEURS DE COMMERCE,**  
La table ne laisse rien à desirer.  
Les Vins et Cigares sont de premier choix.  
Une visite est sollicitée.  
H. GUILMETTE & CIE.  
PROPRIÉTAIRES.

**LS. BOURDELAIS FONDERIE DE BERTHIER**  
St-Cuthbert  
AGENT DE  
Monuments Funèbres,  
PAR LEON ROBILLARD.  
A cette Fonderie on se charge de l'exécution de toutes espèces  
D'INSTRUMENTS ARATOIRES, POELES  
A BOIS ET A CHARBON "VICTORIA,"  
CHARRUES, &c., &c.  
Fonderie et Atelier RUE DU MARCHÉ,  
BERTHIER.  
**LOUIS SEVERIN MASSE,**  
**MARCIAND EPICIER,**  
RUE DU MARCHÉ, BERTHIER.  
Vous trouverez toujours chez M. Masse toutes sortes de Fruits, Légumes, Confiseries, Bombons, Soda Water, Ginger Ale, etc.  
M. Masse apporte deux fois par semaine tout ce qu'il y a de plus nouveau sur le marché de Montréal en ce genre.

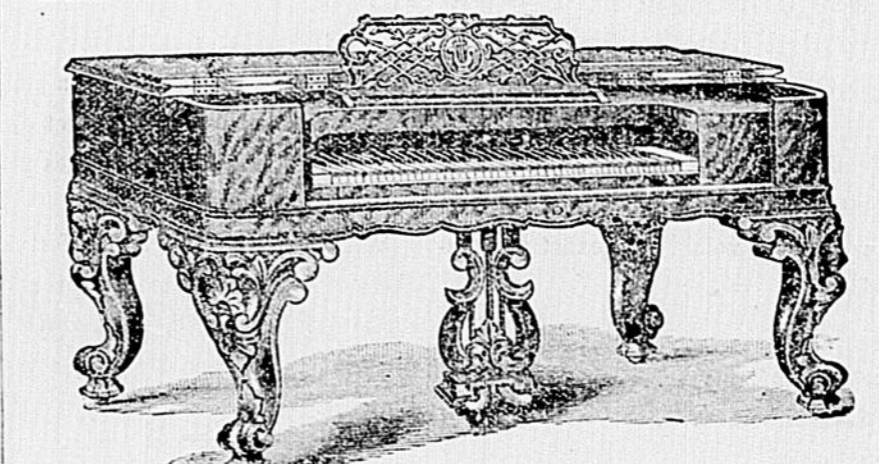
**D. ROBERGE**  
**MARCIAND-GENERAL,**  
ST. CUTHBERT.  
Les gens qui voudront acheter une marchandise de premier choix et de goût et de première qualité sont priés d'aller au magasin de M. D. ROBERGE, à St. Cuthbert.  
M. Roberge tient un magasin qui peut rivaliser avec les meilleurs magasins des grandes villes.  
Il tient un assortiment général de marchandises qui peuvent contenter même les plus difficiles, et cela à des prix très-réduits.  
Chacun s'en convaincra par une visite à son magasin

**A VENDRE.**  
Magnifiques vues de la ville de Berthier, prises à vol d'oiseau, pour cinquante centins, à la Gazette de Berthier.

**BOISSEAU FRERES,**  
235 & 237, RUE ST-LAURENT,  
**MONTREAL.**

Nos importations du Printemps sont maintenant au complet et nous pouvons offrir toutes nos marchandises à meilleur marché que n'importe quelle autre maison.  
Nous mettons en vente comme occasion exceptionnelle : Un lot magnifique de GANTS de KID seulement 25 cents la PAIRE.  
AUSSEI :—Satin couleur, seulement 29 cts ; Satin Aurore, seulement 69 c. ; Soie pongée unie, seulement 50 cts ; Soie pongée imprimée, seulement 75c. ; Satin sublime, toujours vendu \$1.00 à 69 cts ; Serge française, toujours vendue 65 cts à 41 cts ; Etouffe à robe depuis 10 cents la verge ; Doublure pour robe à 5 cents la verge.  
N'ont jamais été à aussi bon marché :—Dentelles de tout choix, valeur 25 cents, vendues seulement 5 cts la verge ; Bas cachemire, valeur 40 cts pour 25 cts.  
Nous recommandons comme extrême bas prix :— Nos Habilllements drap faits sur mesure depuis \$8.00, et nos Pantalons à 2.25, 2.75 et 3.00.

**Boisseau Freres,**  
235 & 237, Rue St-Laurent,—MONTREAL.  
6 avril 1889.



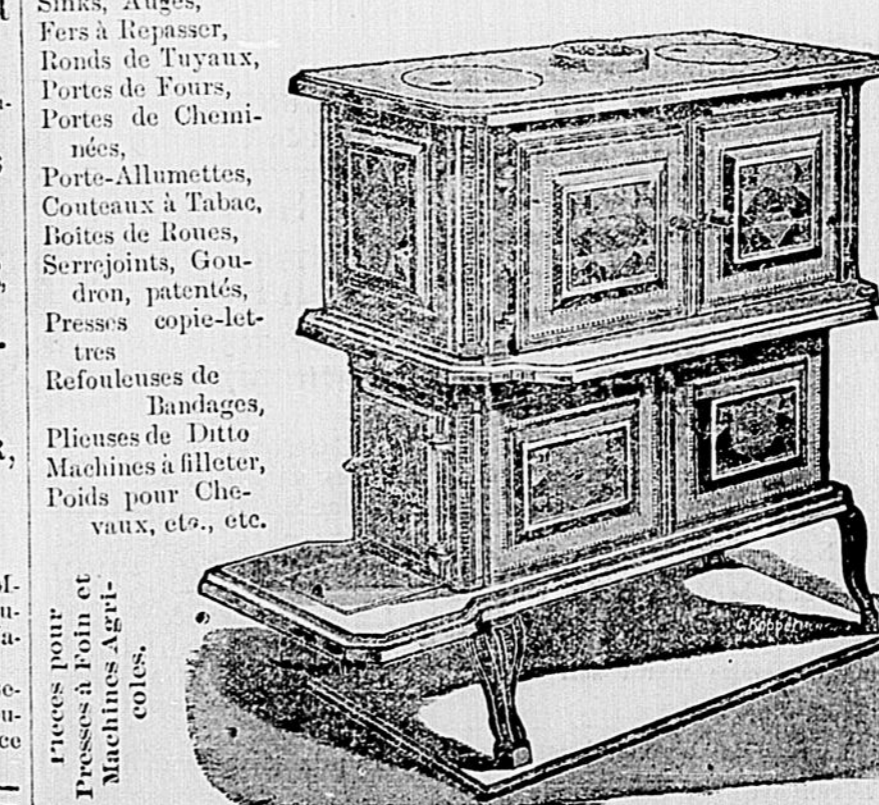
IL EST TRÈS FACILE AU PUBLIC D'ACHETER DE LA MAISON  
**LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU,**  
Và que les pianos qu'ils vendent sont en usage dans le pays depuis nombre d'années. Tel que le célèbre piano HARDMAN, New-York, que nous vendons depuis 20 ans, MARSHALL & WENDELL, Albany, N. Y., depuis 30 ans et STEVENSON & CIE., depuis l'existence de la fabrique. Les instruments sont beaucoup répandus dans les communautés religieuses, et dans l'élite de la province de Québec.  
Comme par le passé nous vendons à termes faciles. Nous prenons les vieux instruments en échange. Ces pianos sont remis à neuf à notre atelier auquel sont employés les ouvriers les plus habiles. Catalogues fournis sur demande. Téléphone No. 1297.

**Laurent, Laforce & Bourdeau,**  
1637—Rue Notre-Dame—1637  
MONTREAL.  
20 SEPTEMBRE 1889.

Président : PROSPER ALLARD. —Gérant : P. GOUDRON

**Compagnie Industrielle**  
DE BERTHIER (LIMITÉE.)  
Incorporée 1887. Capital Autorisé, \$30,000.  
**FONDERIE DE**

Pieces pour Machines et d'Articles de Menage, notamment du celebre Poêle "CANADA," Poêle "FAME," a Bois et a Charbon.



**FABRIQUE DE**  
Boulons "Chevilles" pour Voitures, Roues, Patins, Poêles, Charrues, Puits, etc. Peintures pour Granges et Écuries, Targettes de Chassis, Verroux, Errous, Rondelles, Rivets, Serre-Joints, Tire-Fonds, Boulons de Clôtures, etc., etc.  
Réparations de toutes espèces de Machines, à très bas prix.  
Les visiteurs seront toujours bien reçus à la manufacture.  
Avec notre devise de "Beaucoup de ventes avec petits profits," nous faisons toute compétition. Achat de vieilles fontes et vieux fer au plus haut prix de marché.  
Manufacture à Berthierville, à côté de la résidence de Monsieur F. O. LAMARCHE, maire de Berthier.

**COMMERCE.**

**MARCHÉ DE BERTHIER**  
BERTHIER, Juin 1890.

**LÉGUMES**

Patates, le minot.....	\$0 25 à 30
Oignons, le minot.....	..... à .....
Fèves, le minot.....	..... à .....
Oignons, la tresse.....	0 8 à 10
Choux des Etats-Unis..	0 5 à 0 6
Fèves, la terrinée.....	0 4 à 0 5

**GRAINS**

Blé, le minot.....	\$..... à .....
Pois, le minot.....	0 80 à 0 90
Blé d'Inde, le minot....	0 60 à 70
Avoine, le minot.....	0 45 à 0 50
Sarazin, le minot.....	0 60 à 0 70
Orge, le minot.....	..... à .....
Gaudriole.....	..... à .....
Graine de mil.....	..... à .....

**VOILLLES ET GIBIERS**

Dindes, la couple.....	\$1 20 à 1 5
Oies, la couple.....	..... à .....
Poules, la couple.....	0 25 à 0 30
Pigeon, la couple.....	0 15 à 0 20

**VIANDES**

Beuf, la lb.....	07 à 8
Beuf, 100 lb.....	6 00 à 7 00
Pore frais, la livre....	11 à 12
Lard salé.....	10 à 12
Pore frais, 100 lbs....	6 00 à 7 00
Mouton, jeune quartier.	35 à 55
Veau, jeune quartier..	40 à 50

**FARINE**

Farine en quart.....	4 70 à 5 70
Farine en poche, 100 lb	2 20 à 2 50
Farine de blé d'Inde...	1 75 à 1 90
Farine de gruau.....	3 25 à 3 50
Sarazin.....	..... à .....

**PRODUITS DE LA FERME**

Beurre frais, la lb.....	15 à 20
Beurre salé.....	13 à 20
Œufs frais, la douzaine.	12 à 15
Laine, la lb.....	30 à 35
Laine filée, la lb.....	60 à 75
Savon.....	06 à 08

**DIVERS**

Miel coulé, la lb.....	8 12 à .....
Miel en gâteaux, la lb..	12 à 15
Sucre d'érable, la lb....	07 à 8
Graisse, la lb.....	12 à 0 15
Tabac en feuille, la lb..	08 à 0 15
Paille, le 100 bottes....	5 00 à 5 50
Poin, le 100 bottes.....	5 50 à 6 50
Peau de boeuf, la lb....	4 à 4
Peau de veau.....	8 à 0 10
Sirup d'érable, le gallon	90 à 1 00
Peau de mouton, jeune.	60 à 0 75
Cochon vivant, jeune...	3 00 à 4 00

**PRIX DES GRAINS CHEZ LES MARCHANDS DE BERTHIER.**

Avoine.....par 36 lbs.	\$0 45 à 50
Sarazin.....par 50 lbs.	60 à 70
Orge.....par 50 lbs.	..... à .....
Pois.....par 66 lbs.	85 à 90
Graine de lin par 60 lbs.	..... à .....
Fèves.....par 60 lbs.	..... à .....
Blé de semence.....	1 50 à 1 60

**MESDAMES.**—Sollicité par un grand nombre de malades et encouragé par les nombreux témoignages j rivés, mais flatteurs, que nous avons reçus des différentes parties des Etats-Unis, nous avons résolu de présenter aux dames Canadiennes "LE RÉGULATEUR DE LA SANTÉ DE LA FEMME" qui est le résultat d'une pratique de quinze années. Nous ne voulons pas réclamer pour ce remède des qualités qu'il ne possède pas. Ce n'est pas un remède qui guérit toutes les Maladies. Il y en a déjà trop de ces fameuses remèdes-là. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que cette préparation renferme les principales propriétés pour guérir ces milles et une maladies communément appelées "BEAU MAL". Le Dr. Courteau de Line Rock nous écrit : "J'ai des preuves incontestables que votre "Régulateur de la Santé de la Femme" guérit presque n'importe quelle maladie qui altère la Santé de la Femme tant il a de pouvoir et de force à opérer la guérison, dans le système. Ce remède est un bienfait réel et est considéré comme la sauvegarde de toute demeure. Nous recommandons aussi nos "Female Porens Plasters". Ce sont les meilleurs emplâtres pour les femmes. Elles arrêtent presque instantanément toutes les douleurs. Essayez-en une et vous les recommanderez à vos amies. Dépôt à Montréal : Dr J. Leduc, Picault et Contant, et tous les pharmaciens en gros. Pour renseignements adressez-vous par lettre au propriétaire.  
Dr J. LARIVIÈRE,  
Manville, R. I.

**A VENDRE.**  
L'Histoire de la Seigneurie de la Paroisse et du Comté de Berthier. Prix : 50 cts.  
S'adresser à ce bureau.

**A Vendre.**  
Un magnifique moulin à scie tout neuf de 25 pieds par 80 avec deux scies rondes marchant par la vapeur (de douze pouces) situé dans le meilleur endroit de la paroisse de St. Cuthbert.  
Avec de plus un moulin à bardeaux, foulon et presse.  
Conditions faciles.  
S'adresser à  
**M. PAUL LAVALLÉE**  
de St. Norbert.  
10 mai 1889.—1m.